

Tulle, le 16 juin 2026

Vigilance vague de chaleurs : la Ville de Tulle mobilisée auprès des personnes les plus fragiles

Les services de Météo-France annoncent l'installation d'un épisode de fortes chaleurs sur le département de la Corrèze.

Face à cette situation, la Ville de Tulle renforce ses actions de prévention en direction des personnes les plus vulnérables. Ces mesures ont pour objectif d'identifier, d'accompagner et, si nécessaire, d'intervenir auprès des personnes dont l'état de santé ou la situation pourrait être aggravé par les fortes chaleurs.

Dans ce cadre, la commune tient un registre nominatif et confidentiel des personnes fragiles, dont la gestion est assurée par le Centre communal d'action sociale de Tulle (CCAS).

L'inscription sur ce registre est gratuite et volontaire. Elle s'adresse :

- aux personnes âgées de 65 ans et plus ;
- aux personnes en situation de handicap ;
- aux personnes particulièrement vulnérables en raison de leur état de santé ou de leur isolement.

Un proche, un voisin ou tout autre tiers peut également signaler une personne susceptible de bénéficier de ce dispositif, sous réserve de son accord.

Pour tout renseignement ou pour procéder à une inscription, le public peut contacter le CCAS :

- au 05 55 21 73 18 ;
- via la page dédiée : [Alerte canicule – Ville de Tulle](#).

Horaires d'accueil téléphonique :

- lundi : de 13h30 à 17h30 ;
- mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
-

Par ailleurs, en cas de déclenchement d'une alerte canicule par Météo-France, une salle climatisée sera mise à la disposition du public à la Résidence de Nacre (place Jean-Tavé), du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Les usagers y trouveront un espace rafraîchi ainsi qu'un accès à des sanitaires et à un point d'eau.

Liste des points d'eau accessibles à tous sur le territoire communal, consultable en annexe.

Annexe

Sanitaires publics avec point d'eau potable : ouvert de 6h à 18h

**ouvert en soirée si manifestations*

- Place Albert Faucher
- Pont Mermoz
- Rue Jean Jaurès-rampe Saint Jean
- Début quai Continsouza
- Place Gambetta
- Marché couvert de la Gare
- Cimetières du Puy Saint Clair et de Cueille
- Médiathèque Tulle Agglo, avenue Winston Churchill
**aux horaires d'ouverture*
- CCS de Tulle, 36 Av. Alsace Lorraine
du lundi au vendredi 8h30 à 12h – 13h30 à 22h - samedi de 9h à 22h - dimanche de 9h à 17h
- Maison des associations, ancienne école Turgot, La Bride : ouvert de 7h30 à 19h30
- Mairie de Tulle (sanitaires sur le parking) : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Fontaines publiques avec eau potable : robinet à proximité des Clampes et point d'eau rue Jean-Jaurès